



Rapport RSE

CAP 5 VOYAGES

Membre du réseau Manor

www.cap5voyages.com

www.cap5affaires.com

Siège social : 14 place du Général de Gaulle – 59280 ARMENTIERES – S.A au capital de 1 620 944 €- RC Lille B 399 267 079 – Immatriculation au ROVS : IM05911005 -Garantie financière de 2 682 434 € auprès d’Atradius- Responsabilité civile : GENERALI Assurances- Police

°AH128117





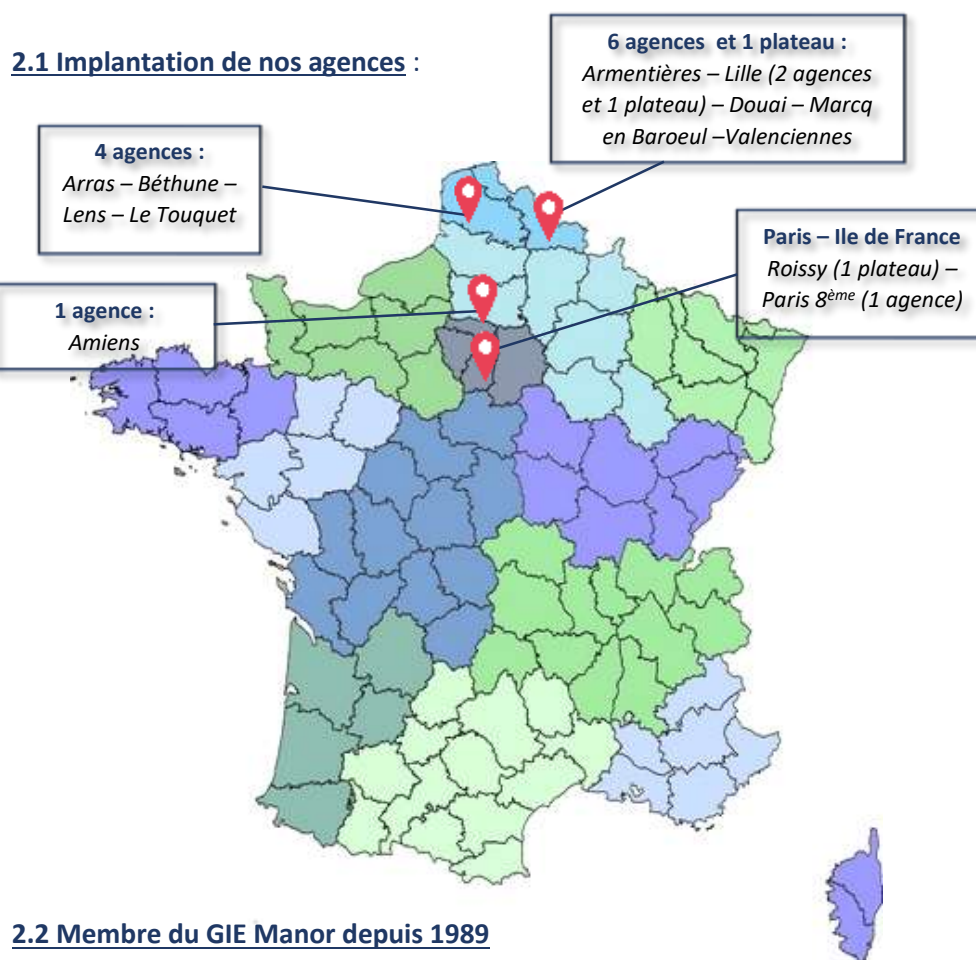
Sommaire

1- Fiche d'identité de la société	2
2.1. Implantation de nos agences	2
2.2. Membre du GIE Manor depuis 1989	2
2- Thématiques sociales	3
3.1. Emploi	3
3.2. Diversité et égalité des chances	4
3- Thématiques sociétales	5
4.1. Impact territorial, économique et social de l'activité de Cap 5	5
4.2. Implantation de nos agences régionales	5
4- Notre bilan carbone	6
5.1 Principe de l'évaluation d'empreinte carbone	6
5.2 Résultats pour l'ensemble des postes d'émissions	7
5- La charte de développement durable de Cap 5	8

1. Fiche d'identité de la société

Cap 5 en quelques chiffres :

- ✓ Chiffre d'affaire 2017 22 M€
- ✓ Volume d'affaire 2017 130 M€
- ✓ Nombre de points de vente : 14 (dont 2 plateaux d'affaires)
- ✓ Nombre de salariés : 114



2.2 Membre du GIE Manor depuis 1989

Manor est l'un des premiers groupements d'agences de voyages spécialisées dans le voyage d'affaires avec un volume d'affaires de 2,5 milliard d'euros en 2016. Créé en 1986, il rassemble 70 entreprises (représentant 220 agences) dans un GIE au sein duquel elles conservent leur identité et leur indépendance, gage de leur réactivité.

2. Thématiques sociales



3.1 Emploi

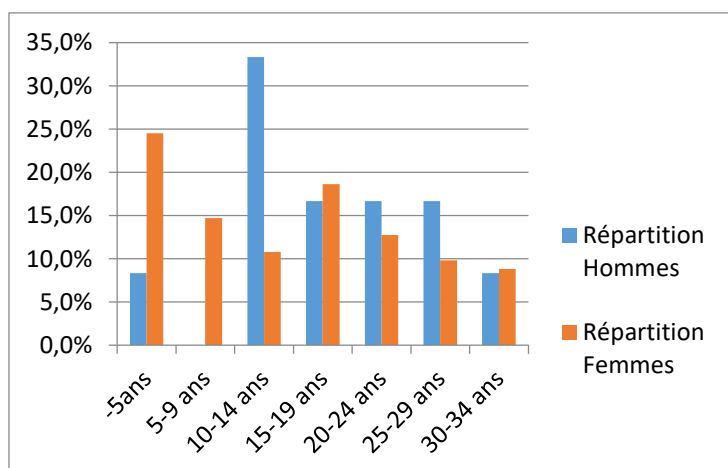
a) Un effectif stable

Sur un effectif de 114 collaborateurs, qui comprend 102 femmes et 12 hommes, 10 salariés ont plus de 30 ans d'ancienneté

Sur la même période, Cap 5 n'a enregistré aucun jour de grève, ni différent avec les salariés qui aurait pu amener une action aux Prud'hommes.

Un accord d'entreprise a été rédigé pour inciter le personnel qui le désirait à travailler en télétravail.

Ancienneté au sein de l'entreprise :





b) Santé et sécurité

Aucun accident de travail ni accident de trajet n'est à déplorer sur l'année 2017.

La direction est à l'écoute des besoins des salariés, concernant le confort et la bonne installation de leur poste de travail.

c) Formation :

Plus de la moitié du personnel a pu bénéficier d'une formation de remise à niveau de nos outils de gestion et de réservations, ce qui représente environ 300 heures sur l'année.

Les entretiens professionnels annuels ont également permis de déceler les besoins des collaborateurs en matière de formation.

3.2 Diversité et égalité des chances

a) Parité homme/femme

Chaque année, un plan « égalité homme/femme » est déposé à la Direction départementale du travail.

Plan en annexe 1

b) Intégration de travailleurs handicapés

En 2017, Cap 5 est passée de 3 à 4 salariées avec une reconnaissance « handicapé » en CDI.

c) Plan d'action Seniors

Ce plan a été mis en place en 2009 et Cap 5 reste à l'écoute de ses seniors pour leur proposer de transmettre leur compétence en développant le tutorat.

Plan d'action en annexe 2

3. Thématiques sociétales

4.1 Impact territorial, économique et social de l'activité de Cap 5 :



En matière d'emploi et de développement régional

Cap 5 est fortement implanté dans la région des Hauts de France avec 14 points de vente soit 103 emplois créés depuis 1976. Grâce à ses investissements et à son expansion, elle contribue au dynamisme économique de la région.

4.2 Implantation de nos agences régionales :





4. Bilan Carbonne

4.1 Principe de l'évaluation d'empreinte carbone

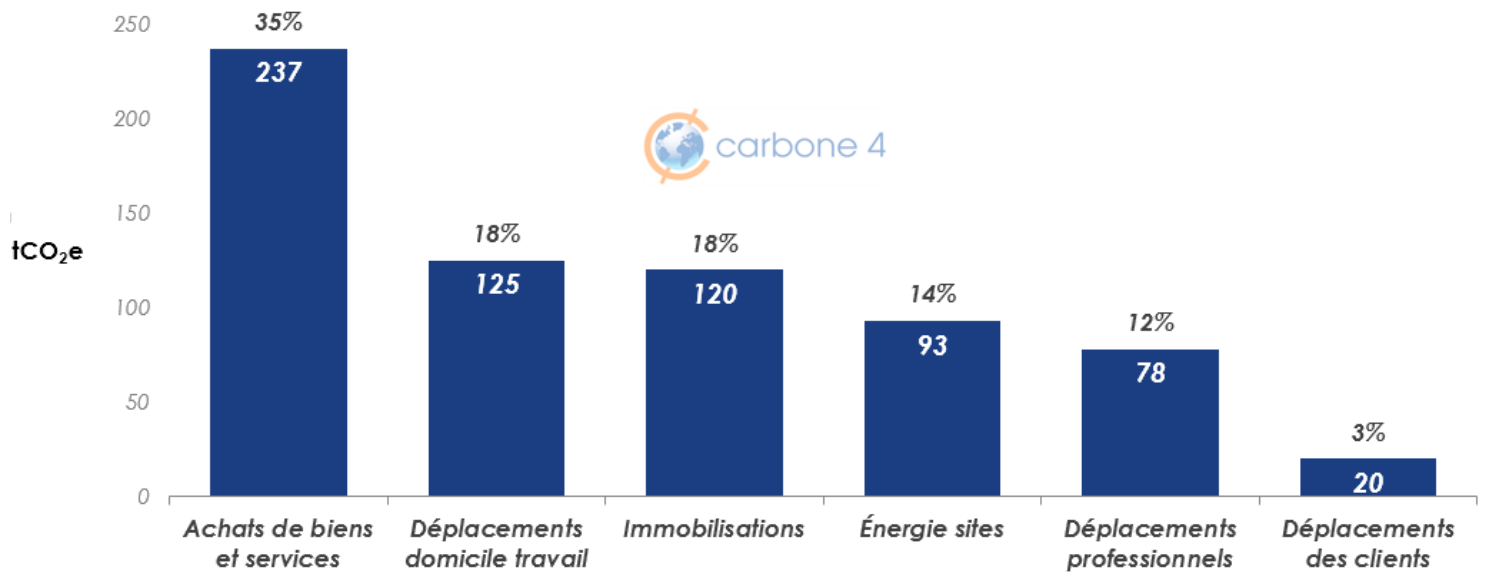
L'empreinte carbone correspond, par abus de langage, au pouvoir de réchauffement global (PRG) des émissions de gaz à effet de serre (GES) des activités de l'entreprise, et pas seulement des émissions du gaz carbonique. Les émissions des différents GES sont ensuite exprimées en PRG équivalent, celui du CO₂, en tenant compte des PRG à 100 ans propres à chaque GES (publiés dans les rapports du GIEC).

Une empreinte carbone est obtenue en sommant les contributions en termes d'émissions de gaz à effet de serre de différents postes d'émissions (qui correspondent à une segmentation de l'activité d'une entreprise). Pour un poste donné, les émissions sont le produit entre une donnée d'activité exprimée dans une unité d'œuvre caractérisant l'activité du poste d'émissions (par exemple, le nombre de kWh de gaz qui est consommé) et un facteur d'émissions qui est l'expression des émissions unitaires par unité d'œuvre

4.2 Résultats pour l'ensemble des postes d'émissions

Empreinte carbone 2017 de Cap 5 Voyages Émissions par poste | tCO₂e

Source : calculs Carbone 4 d'après données Cap 5 Voyages



Les émissions totales de l'entreprise s'élèvent à près de 670 tonnes de CO₂. Le premier poste d'émissions est les achats de biens et de services avec 35% de l'empreinte carbone. Il est notable que les 4 principaux postes d'émissions regroupent plus de 80% de l'empreinte. Il s'agit des postes suivants :

- Achats de biens et services
- Déplacements domicile-travail des employés.
- Immobilisations (bâtiments, informatique, véhicules)
- Consommation énergétique des sites de l'entreprise (gaz et électricité)

5. Charte de développement durable



Principes fondamentaux de la charte Cap 5 :

OBJECTIF	ACTIONS MENEES
Sensibiliser et accompagner nos salariés, nos fournisseurs, nos clients aux enjeux du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - réduction de l'utilisation du papier par la dématérialisation de nos documents (ex : factures, relevés etc) - récupération et recyclage des cartouches d'encre via notre prestataire - utilisation d'essuie main en papier recyclé
Etre responsable dans l'utilisation de l'énergie et des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> - réduction de l'allumage des enseignes lumineuses - utilisation de voiture société hybride - mise en containers spéciaux des brochures périmées - Impression recto-verso dès que cela est possible
Etablir un bilan carbone pour nos clients société	Un bilan carbone a été effectué par Carbone 4